

[Text]

area because for war veterans severely disabled from more than one disability the pension assessments are drastically inadequate. Pensions for certain multiple disability types are assessed higher in other countries so are consequently more generous.

Canada's reputation has always been second to none in dealing with her war veterans with war-incurred disabilities. Gentlemen, on multiple disabilities assessments we back the Woods' Committee to the hilt.

M. D'Avignon:*Invalidités Multiples*

Des dispositions devraient être prises pour une pension supplémentaire aux amputés de plusieurs organes, aux paraplégiques et aux pensionnés complètement aveugles, en vertu du principe que l'allocation à 100% est basée sur la perte des moyens de gagner sur le marché du travail non spécialisé, et que la pension supplémentaire devrait être accordée où d'autres facteurs existent à un degré substantiel, tels la souffrance, difformité, perte de la jouissance de la vie et raccourcissement de la vie.

L'absence de dispositions adéquates pour les estropiés multiples semble être une faille d'importance dans le système présent des pensions. Le tableau des répartitions de la pension jusqu'à 100% semble satisfaisant. Conséquemment, la solution ne réside pas dans la tentative d'un réarrangement des répartitions pour que 100% représente la catégorie la plus sérieuse de pensionnés, suivi par une révision décroissante des autres répartitions. Le système le plus réalisable serait de maintenir toutes les répartitions en-deçà du 100% lorsque justifiable. La répartition maximale suggérée pour la paraplégie est de 350%.

Mr. Brady:*Pension Appeal Board*

Our Association sees the need for some form of appeal board beyond the Pension Commission. As it stands now, appeals are heard by Commissioners who are working every day with the Pension Commission people who have already worked on a claim. No appeal can be made to an independent body. When an applicant's claim is turned down, there is no other recourse. In all sense of fairness and justice, we go along with the Woods' Committee suggestion of having a proposed pension appeal board. We, the Hong Kong Veterans' Association, are decidedly in favor of an appeal board resulting in an independent point of view.

[Interpretation]

très important parce que les évaluations de pension sont très insuffisantes pour les anciens combattants qui souffrent de plus d'une invalidité. Les pensions pour certains genres d'invalidités multiples sont supérieures dans d'autres pays, et donc plus généreuses.

La réputation du Canada a toujours été mauvaise dans le cas des anciens combattants devenus invalides en cours de service. Pour ce qui est des évaluations d'invalidités multiples, messieurs, nous sommes en parfait accord avec le Comité Woods.

Mr. D'Avignon:*Multiple Disabilities*

Provisions should be made for a supplementary pension for multiple disability casualties, paraplegics, and totally blind pensioners, by virtue of the principle that the 100% allocation is based on the loss of the means of earning a living on the unskilled labour market, and that the supplementary pension should be awarded where other factors exist to a substantial degree, such as suffering, deformity, loss of the ability to enjoy life, and shortening of life.

The absence of adequate provisions for veterans having incurred multiple disabilities appear as a major flaw in the present pension system. The scale of pension allocations up to 100% appears to be satisfactory. Consequently, the solution is not to be found in an attempt at rearranging allocations whereby 100% would represent the most seriously disabled category of pensioners, followed by a decreasing revision of the other allocations. The most workable system would be to maintain all allocations below 100% when justifiable. The suggested maximum allocation for paraplegia is 350%.

M. Brady:*Tribunal d'appel*

Notre Association sent le besoin d'un tribunal d'appel indépendant de la Commission des pensions. Actuellement, les appels sont entendus par les commissaires qui travaillent tous les jours avec les personnes qui font partie de la Commission des pensions et qui ont déjà analysé les demandes. Il n'y a aucun recours possible à un organisme indépendant. Lorsqu'on refuse la demande d'un requérant, il n'y a aucun autre recours. En toute justice et équité, nous appuyons la proposition du Comité Woods sur la création d'un tribunal d'appel. L'Association des anciens combattants de Hong Kong serait favorable à un tribunal d'appel qui pourrait rendre une décision indépendante.